RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Détartrage solution

Numéro de Produit: 2545

Autre Identification des Numéros de Produit: 2545-16, 2545-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H332	Nocif par inhalation

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H_2O	18.01 g/mol	7732-18-5	66.78
Acide formique	HCOOH	46.02 g/mol	64-18-6	24.29
Citrate de sodium dihydraté	$Na_3C_6H_5O_7{\cdot}2H_2O$	294.10 g/mol	6132-04-3	8.93

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer des dommages sérieux à la peau. Les effets peuvent inclure la rougeur, la douleur et les brûlures de la peau.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Nocif par inhalation ATTENTION ! Liquide corrosif. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. Peut être nocif en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer avec de l'eau et contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact pendant 15 minutes. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de graves dommages à la peau. Les effets peuvent comprendre des rougeurs, des douleurs, des brûlures cutanées.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse d'alcool, dioxyde de carbone.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide combustible. La combustion peut produire des irritants et des gaz toxiques.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. La protection en caoutchouc butyle ou Saranex est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir et disperser les vapeurs et protéger le personnel. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée. Neutraliser le déversement et les lavages avec de la soude ou de la chaux.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide formique (64-18-6)	TWA	USA	5 ppm TWA; 9 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide formique (64-18-6)	TLV-STEL	USA	10 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide formique (64-18-6)	TLV-TWA	USA	5 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

Fiche de Données de Sécurité

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Travailler sous une hotte de captation des fumées.

Protection Respiratoire: Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence:	Liquide incolore
État Physique:	liquide
Odeur:	Données non disponibles
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles
pH:	Données non disponibles
Point de Fusion / Congélation:	Données non disponibles
Point d'Ébullition Initial / Plage:	Approximativement 100°C - Approximativement 100°C
Point de Rupture:	Données non disponibles
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles
Inflammabilité:	Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits:	Données non disponibles
La Pression de Vapeur:	Données non disponibles
La Densité de Vapeur:	Données non disponibles
Densité Relative:	1.12
Solubilité:	miscible
Coefficient de Partage:	Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles
Température de Décomposition:	Données non disponibles
Viscosité:	Données non disponibles
Propriétés Explosives:	Données non disponibles
Propriétés Oxydantes:	Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acide sulfurique, Caustiques puissants, alcool Furfurylique, Peroxyde d'hydrogène, comburants et bases puissants.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (acide formique) 1100 mg/kg, effets comportementaux et respiratoires notés.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3412

Nom d'Expédition: Formic Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3412

Nom d'Expédition: Formic Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3412

Nom d'Expédition: FORMIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Acide formique (CAS # 64-18-6): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Acide formique (CAS # 64-18-6): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Acide formique (CAS # 64-18-6): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Acide formique (CAS # 64-18-6): Danger environnemental
Acide formique (CAS # 64-18-6): Présent
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide formique (CAS # 64-18-6): corrosif
Acide formique (CAS # 64-18-6): sn 0948
Acide formique (CAS # 64-18-6): SN 0948 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Citrate de sodium dihydraté (CAS # 6132-04-3): Présent (LIS)
Citrate de sodium dihydraté (CAS # 6132-04-3): Présent (NDSL)
Acide formique (CAS # 64-18-6): Présent (LIS)
Acide formique (CAS # 64-18-6): Présent (NDSL)
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Citrate de sodium dihydraté (CAS # 6132-04-3): Present (ACTIVE)
Acide formique (CAS # 64-18-6): Present (ACTIVE)
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Citrate de sodium dihydraté (CAS # 6132-04-3): 200-675-3
Citrate de sodium dihydraté (CAS # 6132-04-3): 213-618-2
Acide formique (CAS # 64-18-6): 200-579-1
Acide formique (CAS # 64-18-6): 273-079-4
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nocif par inhalation

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé:	3
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
Danger Spécial:	

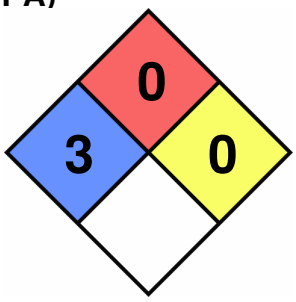

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.